



GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSENTES À L'ÎLE DE LA MARTINIQUE

AVANCEMENT 2022 ET PERSPECTIVES POUR 2023

initiation du GT EEE et uniformisation du plan par Clarisse COURTY, DEAL.
Rédaction et mise en page des GT PEE depuis 2022, Jeanne DE REVIRS, CBNMq

Invités : ensemble des représentants des secteurs concernés, voir feuille de présence

Merci à la CTM pour l'utilisation de l'assemblée départementale



Direction
de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

1. Gouvernance

2. Prévention des introductions de PEE

3. Améliorer la connaissance des PEE

4. Surveillance et détection précoce

5. Lutte active contre les PEE

6. Information, communication, sensibilisation

PEE : Plantes Exotiques Envahissantes

1. Gouvernance

Etat - Région

DEAL

CTM

Gestionnaires

ONF

PNRM

EPCI

- Cap Nord
- CACEM
- CAESM

Partenaires environnement

OFB

ODE

CBNMq

UICN

CdL

Carbet des Sciences

RevPol

Police de
l'environnement (OFB)

DAAF

FREDON

Douanes

Partenaires agricoles contrôles et productions

A3P2FM

AFAF

LEGTA
LPA
RSMA

1. Gouvernance

2. Prévention des introductions de PEE

3. Améliorer la connaissance des PEE

4. Surveillance et détection précoce

5. Lutte active contre les PEE

6. Information, communication, sensibilisation

PEE : Plantes Exotiques Envahissantes

2. Prévention des introductions de PEE

DEAL
CBN

Liste d'espèces prioritaires à éviter



Supports d'aide à la reconnaissance



Former les agents aux frontières



Douanes
DAAF
DEAL

Mise en œuvre opérationnelle des interdictions



Deux niveaux d'arrêtés

Arrêté de N1

Interdit l'introduction dans le milieu naturel, qu'elle soit volontaire, **par négligence ou par imprudence**, tout espèces autres que celles énumérées en annexe I au présent arrêté.
ref : Arrêté du 8 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire

[https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/
id/JORFTEXT000036610617/](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000036610617/)

Arrêté de N2

Interdit l'introduction sur le territoire, **la détention**, l'échange, la vente ou l'achat etc. de spécimens vivants des espèces végétales énumérées en annexe I au présent arrêté
ref : Arrêté du 9 août 2019 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire

[https://www.legifrance.gouv.fr/loda/
id/JORFTEXT000039196385/](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000039196385/)

Arrêté de contrôle

Interdit **l'introduction** sur le territoire, les plantes susceptibles d'importer des **soucis sanitaires agricoles**.
Interdit principalement l'introduction de bambous

ref : Arrêté du 3 septembre 1990 relatif au contrôle sanitaire des végétaux et produits végétaux

[https://www.legifrance.gouv.fr/loda/
id/LEGITEXT000006076933/](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000006076933/)

Outil agricole mobilisable pour la prévention d'introduction

Pourquoi ne pas interdire l'introduction de nouvelles plantes horticoles ?

Perspective : mettre à jour et s'en saisir

- Supprimer les deux indigènes du N2
 - Concertation pour l'arrêté N2 avec les PEE émergentes
 - N1 Maj Plantes indigènes
- L'arrêté étant ministériel, ce travail sera long à entreprendre.

2. Prévention des introductions de PEE

DEAL
CBN

Liste d'espèces prioritaires à éviter

3

Supports d'aide à la reconnaissance

4

Former les agents aux frontières

1

Douanes
DAAF
DEAL

Mise en œuvre opérationnelle des interdictions

1

Diffusion des supports

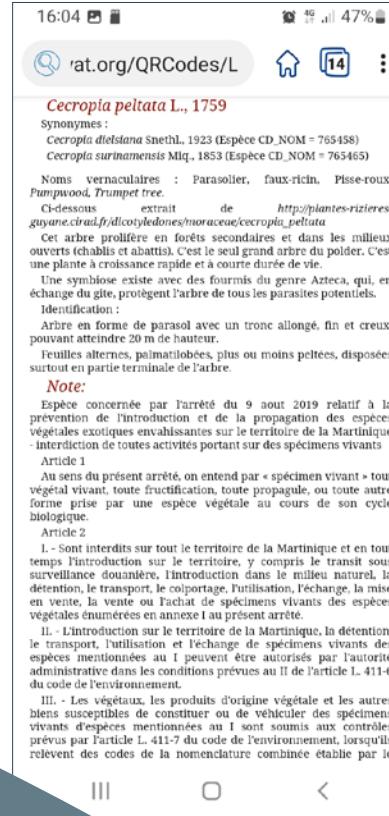
Coopération DEAL-A3P2FM-CBNMq

Le EvEE illustre l'arrêté de N2 qui comporte notamment des espèces **non présentes en Martinique** et actuellement non envahissantes, pouvant le devenir mais dont la diffusion est normalement stoppée par l'arrêté.

Les QrCodes renvoient vers des **flores illustrées** en libre consultation.

Les supports sont **diffusés** via la DEAL, l'A3P2FM et CBNMq qui tiennent une liste commune compilée par la DEAL.

Si vous n'avez pas encore votre exemplaire, faites-en la demande.



2. Prévention des introductions de PEE

DEAL
CBN

Liste d'espèces prioritaires à éviter



Supports d'aide à la reconnaissance



Former les agents aux frontières



Douanes
DAAF
DEAL

Mise en œuvre opérationnelle des interdictions



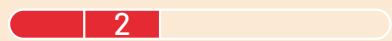
Liens avec les postes aux frontières à établir

Idées du précédent GT

- Trouver le bon interlocuteur au **GPFF**, et autres ports
- Définir les besoins auprès de la DEAL, un processus de **formation sera donné** par le CBNMq
- Identifier de futurs **référents flores** opérationnels (1 par organisme ?) qui accompagneront le CBNMq régulièrement sur le terrain afin de développer des compétences botaniques
- Envoyer des **photographies** au CBNMq en cas de doute
- Communiquer les **quantités de végétaux importés** et détruits au CBNMq et à la DEAL
- Au-delà des plans, mettre l'accent sur le contrôle des **graines** introduites par les voyageurs
- Limiter côté **aquariophilie** l'importation des EEE
- Réglementation aux frontières **commune aux Antilles Françaises**
- Intégrer le N2 au **logiciel trace**
- La **DEAL propose une campagne de communication DAAF/Douanes/DEAL** sur les EEE semblables à celle effectuée aujourd'hui pour les pestes de cultures, en prévention de l'importation.
- A l'issu de **l'extension de l'aérogare**, diffuser des messages sur les EEE sur les nouveaux écrans et espaces d'affichages
- Effort sur la communication au sein des **sites internet des compagnies**, ainsi que des messages à l'intérieur des vols, sont à poursuivre

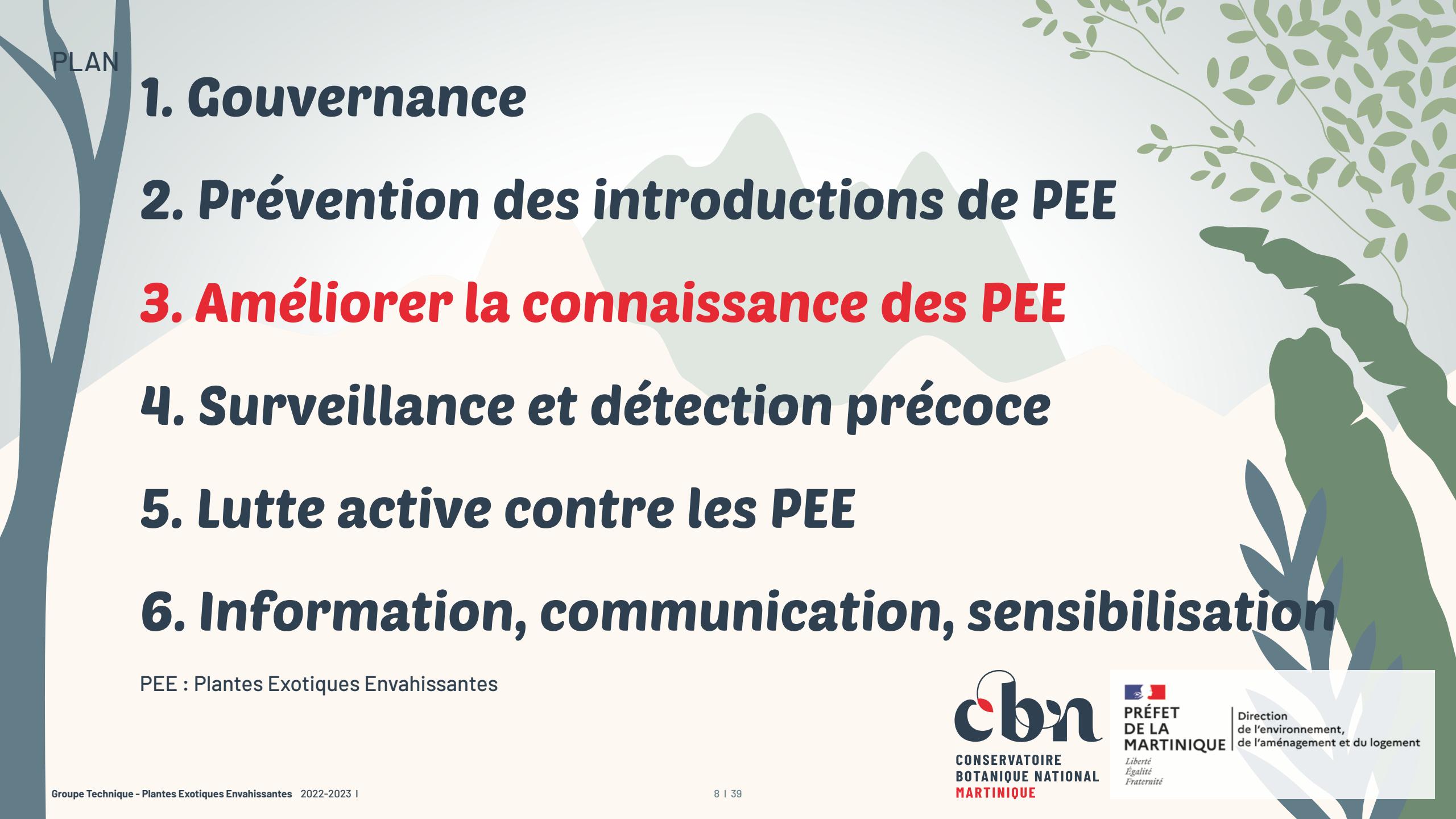
Doaunes
DAAF
DEAL
OFB

Diffusion des supports, notamment aux frontières



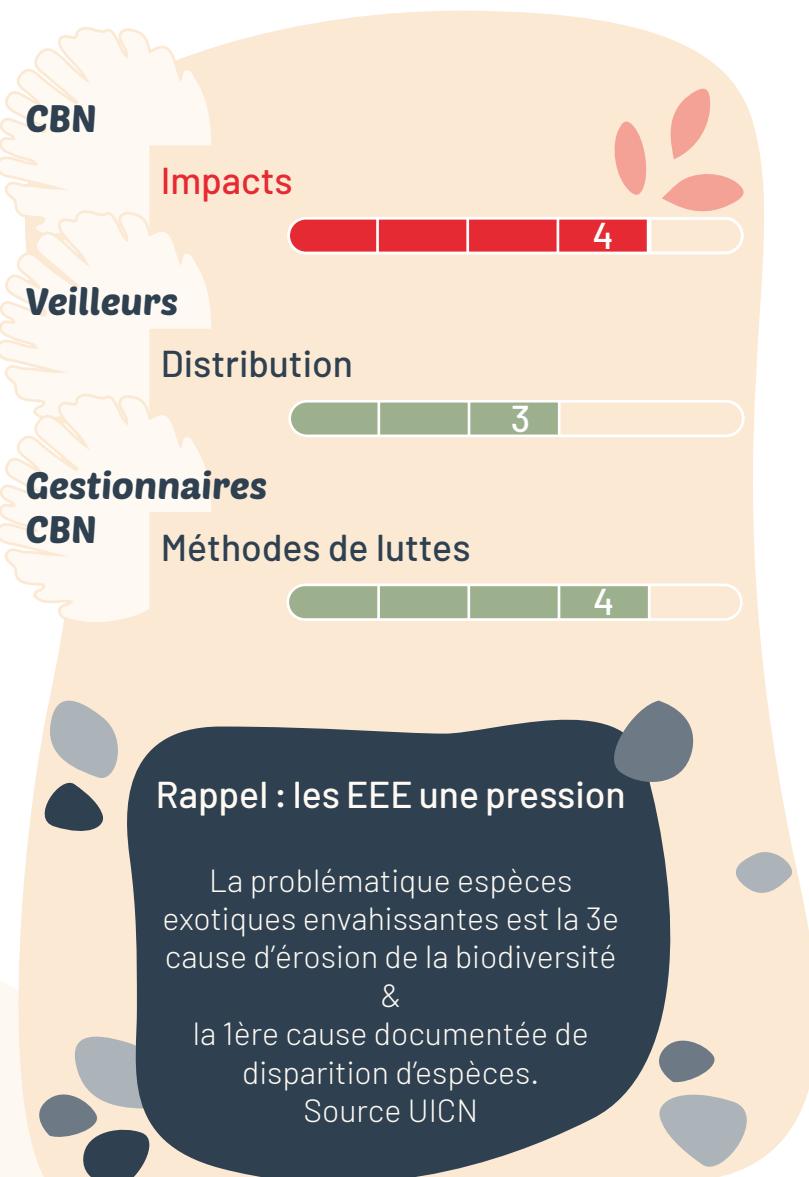
Perspective : CoPil

- Les échanges autour des projets souhaitables aux frontières sont riches.
- Avant de proposer plus d'idées, des rencontres pour vérifier l'opportunité, la faisabilité puis développer la mise en œuvre de ces idées semble nécessaire.
- Proposition de la DAAF : COPIL Surveillance biologique du territoire ou au CROPSAV.

- 
- 1. Gouvernance**
 - 2. Prévention des introductions de PEE**
 - 3. Améliorer la connaissance des PEE**
 - 4. Surveillance et détection précoce**
 - 5. Lutte active contre les PEE**
 - 6. Information, communication, sensibilisation**

PEE : Plantes Exotiques Envahissantes

3. Améliorer la connaissance des PEE



Programmes de recherches

UICN - REVPOL - INVENTAIRES ÎLETS

INVENTAIRE DE QUATRE ÎLETS DE MARTINIQUE - 2022
Rapport intermédiaire partie flore

Logo: cbn CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL MARTINIQUE et Conservatoire Botanique de Martinique

Three photographs of plants: a dense forest scene, a branch with small yellowish fruits, and a cluster of pink flowers.

Logos at the bottom: REPUBLIQUE FRANCAISE, Parc National de la Martinique, Office National des Forêts, Conservatoire du Littoral, Parc Naturel Régional de Martinique, OFB OFFICE FRANCAIS DE LA BIODIVERSITE.

FERLAY B., 2022 - Inventaire flore de quatre îlets de Martinique. Conservatoire Botanique National de Martinique

1



Les espèces menacées en outre-mer face aux espèces exotiques envahissantes

Rappel des objectifs du projet

Le projet répondra principalement aux questions suivantes :

- Quelles sont dans chaque collectivité d'outre-mer les espèces menacées impactées par des EEE ?
- Quelles espèces endémiques sont affectées ?
- Quelle est la part des espèces concernées dans les différents groupes d'espèces ?
- Quels sont les mécanismes de pression en œuvre ?
- Quels arguments mobiliser afin d'appuyer la gestion des EEE pour la préservation des espèces menacées ?

Concernant les espèces menacées, le projet vise les espèces classées dans les catégories En danger critique ou En danger.

Concernant les EEE, le projet vise l'ensemble des espèces reconnues comme envahissantes ou potentiellement envahissantes.

Le projet vise l'ensemble des outre-mer français, les milieux terrestres, d'eau douce et marins.

Présentation des onglets

L'onglet "Méthodologie" précise de manière synthétique les différentes étapes réalisées et documents utilisés.

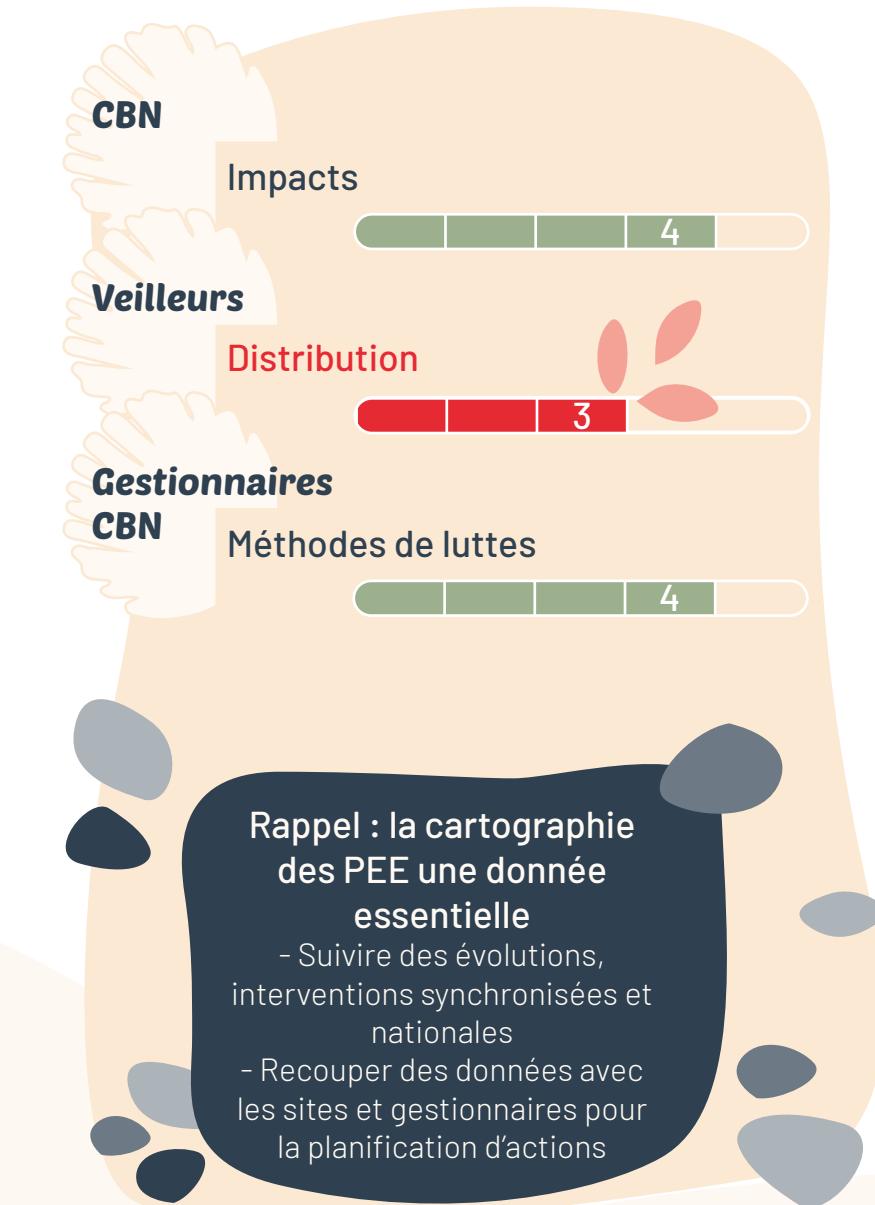
L'onglet "BDD EEE vs Espèces menacées OM" présente la base d'informations constituée à ce jour dans les espèces menacées en outre-mer pour lesquelles les EEE sont une menace, d'identifier les modalités d'envahissement et de dégager les principaux constats.

Introduction | Méthodologie | BDD EEE vs Espèces menacées OM | Bibliographie |

Projet REVPOL polliniseurs : PE vs PL



3. Améliorer la connaissance des PEE



MadiNati

Outil SIG de consultation avec la banque de PEE

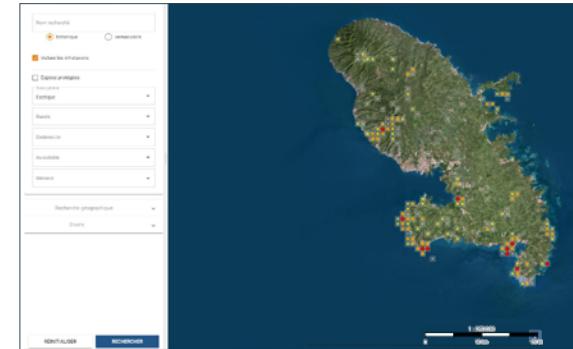


MadiNati : <https://madinati-martinique.fr/>

Il est précisé que :

- En attendant le développement de l'outil MadinFlora pour saisir de la donnée, les MIG et BIG existent en bordereau embarqué.
- Les données versées seront vérifiées par le CBN

Extrait, présentation de MadinFlora SI Flore CBNMq



Données de répartition incomplète, collaboration le maître mot

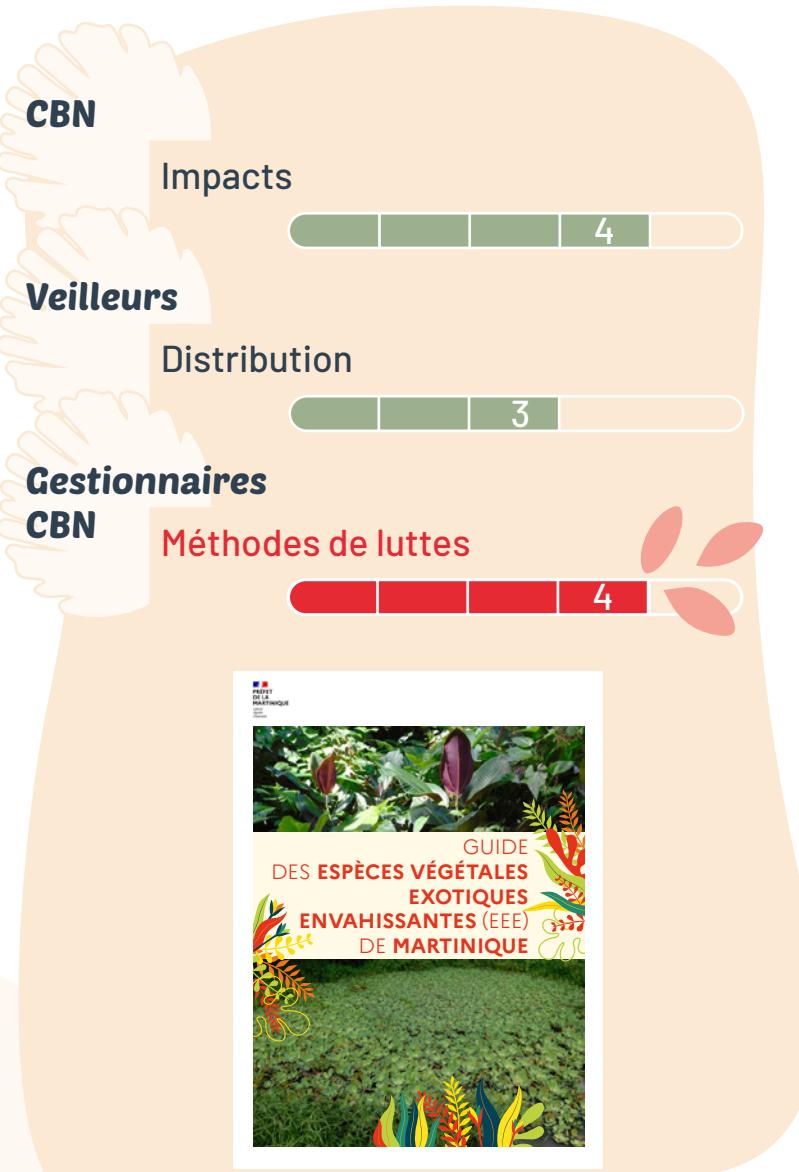


Données minimum

- Date d'observation,
- Nom observateur,
- Nom botanique,
- Point GPS.

à jeanne.dereviers@cbmartinique.org

3. Améliorer la connaissance des PEE



Méthodes de luttes

Des ressources à votre disposition

Les méthodes de lutte ont déjà été développées sur d'autres territoires, il n'y a plus qu'à les adapter à la Martinique. Quelques centres de ressources :

[PIER](#) | [GEIR](#) | [CABI](#) | [REX UICN](#) | N'hésitez pas à vous faire accompagner des postes ressources (ci-contre).

Focus général dans le Guide des EVEE à télécharger :
www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/deal_guidevegetal_web-md.pdf

Des postes ressources :

ONF
Iris ABU-BAKER
 Chargée d'environnement
 référente réserves

CBNMq
Jeanne DE REVIRS
 Chargée de mission
 Plantes Exotiques
 Envahissantes &
 Plantes Locales

PEE

UICN

CAESM
Baptiste MANTAUX
 Chargé de mission
 Brigadier de l'environnement
 conservation de sites

Clara SINGH
 Chargée de mission Espèces Exotiques Envahissantes
 (faune-flore)

MÉTHODES DE LUTTE CONTRE LES EEE

DIFFÉRENTES MÉTHODES PEUVENT ÊTRE EMPLOYÉES POUR LUTTER CONTRE LES EEE: ARRACHAGE, COUPE, BROYAGE, COUPE DES INFLORESCENCES/INFRAFLORESCENCES*..

voie 1: afin de limiter la dissmination:

• en arracher de la plante
 • en couper les inflorescences ou les grappes pour empêcher la dispersion des graines

De même, il est nécessaire de recueillir les graines et les semences pour les éliminer.

Les méthodes de lutte sont à adapter en fonction de la végétation envahie. Les certaines pratiques peuvent amener le retour de la végétation envahie. Par exemple le brûlage mécanique pour l'arrachage peut entraîner une augmentation de la dispersion des propagules.

Idéalement, le chantier de lutte aura lieu lorsque la plante envahie est en floraison pour empêcher la propagation des espèces se reproduisant par voie sexuée.

LA GESTION DES RISQUES SOUS DES MOYENS CONSEQUENTS

• Arrachage manuel de la totalité du plant pour empêcher les rejets et drageons*.

• Débroussaillage pour réduire les risques de bouturages et de rejets.

• Collecte des inflorescences* pour éviter la propagation de la plante.

• Évacuation sécurisée du site de tous les résidus (troncs, inflorescences*, plantules).

• Retours sur site répétés pour vérifier l'absence de recolonisation et arracher les plantules le cas échéant.

• Ne pas laisser le sol à nu après l'opération de lutte et planter des espèces indigènes pour occuper l'espace.

TRAITEMENT DES DÉCHETS:

• Incinération des inflorescences* et des gros individus.

• Suspension des plantules dans la végétation pour faire sécher les racines.

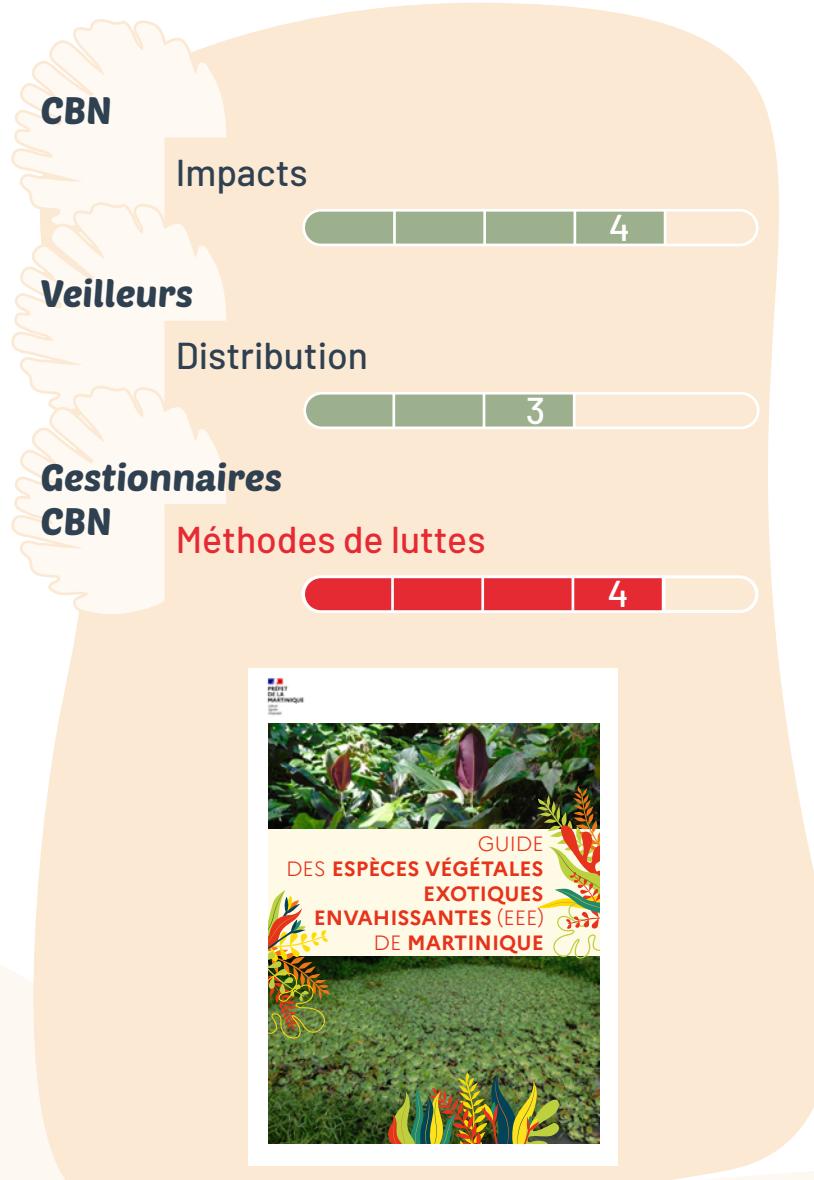
• Compte tenu de son important pouvoir de propagation, il est indispensable de rincer à l'eau de mer tout matériel, chaussures ou habits ayant pu être en contact avec de la terre contaminée, après chaque opération de lutte.

ODE
Mélissa BOCALY
 Responsable du service connaissance des milieux aquatiques et pressions

IMPACTS de la lutte

OFB
Fabian RATEAU
 Responsable de l'unité connaissance des Antilles

3. Améliorer la connaissance des PEE



Gestion des déchets issue de la lutte

Plusieurs ressources à votre disposition

Les méthodes de compostage ont déjà été éprouvées scientifiquement. Un guide pour accompagner le traitement des déchets de plantes exotiques envahissantes issus d'interventions de gestion a d'ailleurs été développé par l'IUCN, l'OFB et la collaboration de SUEZ : http://especes-exotiques-envahissantes.fr/wp-content/uploads/2022/03/accompagner-traitement-dechets-eee_vfinale.pdf

Focus général dans le Guide des EVEE à télécharger : www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/deal_guidevegetal_web-md.pdf

GESTION DES DÉCHETS D'EEE ET BONNES PRATIQUES

LES DÉCHETS DE PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES SONT CONSIDÉRÉS DANS CE GUIDE COMME DES DÉCHETS VERTS SPÉCIFIQUES À TRAITER AVEC LA PLUS GRANDE PRÉCAUTION AFIN D'ÉVITER TOUTE PROPAGATION.

Pour éviter de manière sécurisée les déchets d'EEE, ils doivent être apportés en déchèterie. Ils seront ensuite expor-tés dans différents centres de valorisation agrées afin d'être :

- **compostés**: c'est-à-dire transformés en une matière organique de type terreau ou en composts humiques et en minéraux.
- **méthanisés**: les tissus végétaux sont digérés par un processus anaérobie qui permet la production de biogaz. Ce process permet de générer une température élevée qui détruit toutes les parties de la plante.

D'autres solutions existent notamment :

- **L'ENFOISSEMENT**: certaines espèces peuvent être efficacement détruites en les enterrant profondément dans le sol, ce qui permet d'étoffer le végétal.
- **LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL**: le procédé est le même que celui décrit plus haut, mais il peut être effectué fortement déconseillé de procéder au compostage des déchets verts sur site pour éviter une propagation ultérieure.
- **BRÛLAGE**: Cette pratique doit être limitée à des cas exceptionnels d'infestations d'EEE ne pouvant pas être détruites efficacement par d'autres méthodes. Si les déchets doivent être stockés dans un endroit temporaire, toutes les précautions seront prises pour éviter une dispersion par le vent ou l'eau en les couvrant par exemple d'une bâche.

POUR ÉVITER TOUTE PROPAGATION :

- Nettoyer si possible à l'eau salée (type eau de mer) tout le matériel ayant servi au chantier pour éliminer et annihiler les fragments et graines (chaussures, outils...).
- Nettoyer les roues des véhicules présents sur le site.
- Bâcher les remorques et bennes de transport lors de l'acheminement vers le lieu de traitement.
- Ne pas abandonner les déchets verts dans la nature sans prendre les mesures adaptées pour éviter leur dispersion ou de recontamination. Pour rappel, le fait de déposer dans la nature des déchets d'EEE est interdit sous peine d'amende pouvant s'élèver à 150 000 euros et 3 ans d'emprisonnement (article L145-3 du Code de l'environnement).

LE BRÛLAGE DES EEE

RAPPEL RÉGLEMENTAIRE SUR LA RÉALISATION DE FEUX

Toutefois, pour certaines espèces, le brûlage des EEE permet de détruire efficacement graines et propagules et constitue la filière de destruction la plus adaptée.

Les particuliers peuvent se rapprocher de la DREAL pour avoir plus d'informations sur la possibilité d'incinérer des EEE, des autorisations spécifiques pouvant être accordées pour cette pratique qui est strictement encadrée par le code de l'environnement (article L541-21-1).

Attention : Il est également déconseillé de déverser des déchets aquatiques dans la nature. Ces actes qui gâchent énormément la biodiversité des milieux aquatiques sont probablement d'ailleurs de cette manière que l'Hydrate verticillée utilisée en aquariophilie, a pu s'établir dans les milieux aquatiques en Martinique.

Ressources locales : Centre de Valorisation Organique (CVO) du Robert



Le CVO du Robert est un centre de traitement validé Location et contact:
Route de la pointe Jean Claude 97231
Monsieur VALLEE :
0596 38 26 11 - 0696 54 32 00

Perspective : améliorer l'accès aux déchetteries
les particuliers, professionnels et collectivités ont besoins d'une déchetterie à proximité de leurs usages.

1. Gouvernance

2. Prévention des introductions de PEE

3. Améliorer la connaissance des PEE

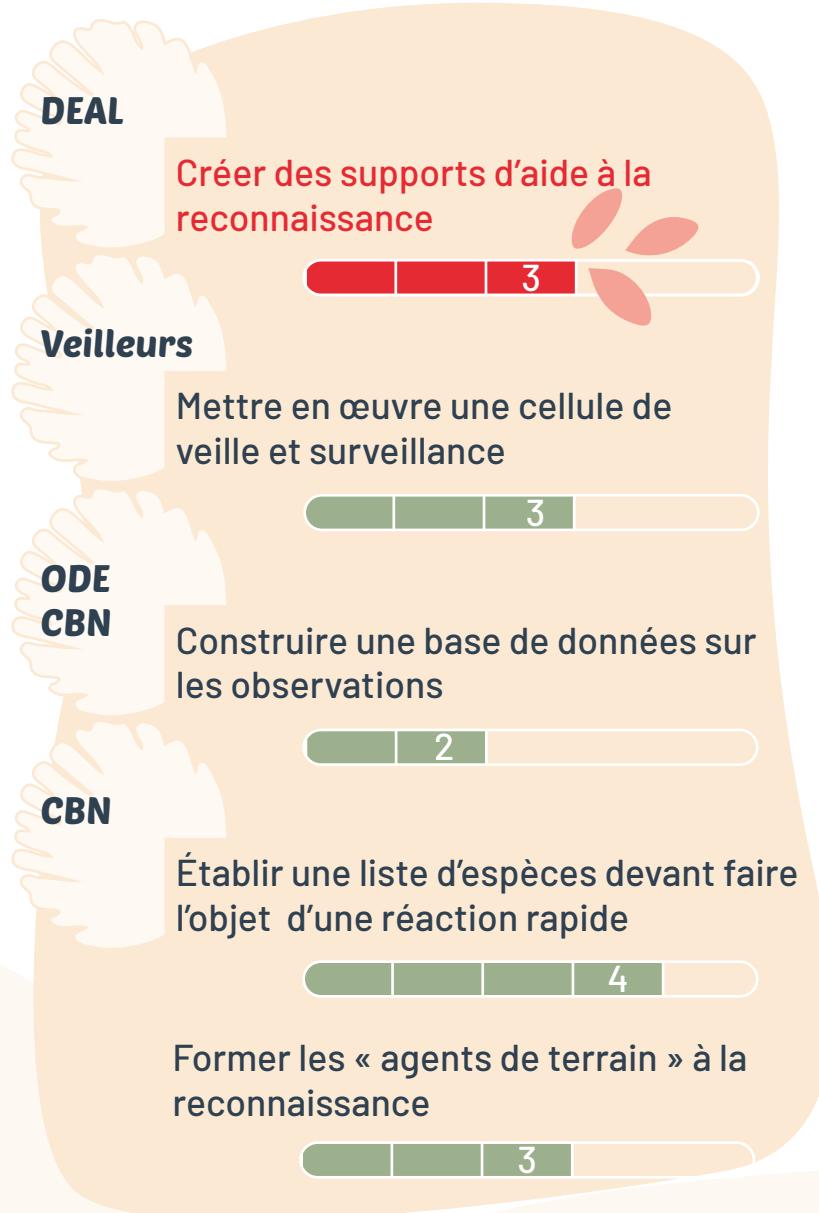
4. Surveillance et détection précoce

5. Lutte active contre les PEE

6. Information, communication, sensibilisation

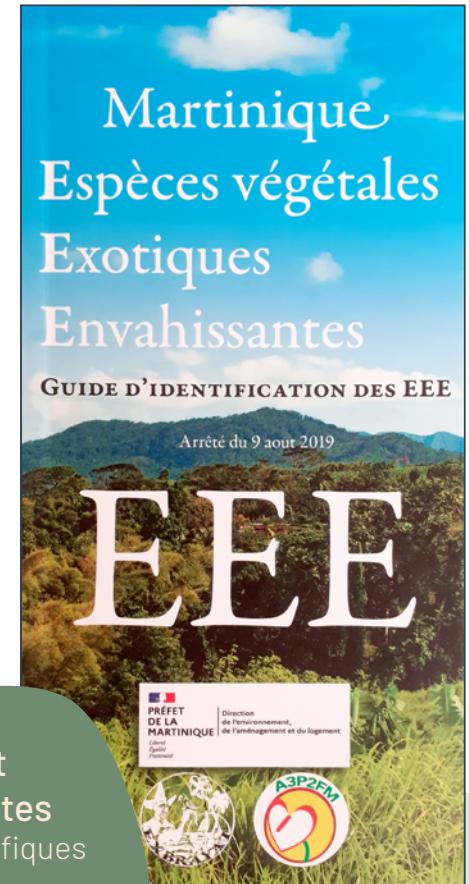
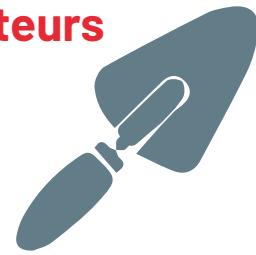
PEE : Plantes Exotiques Envahissantes

4. Surveillance et détection précoce



Des supports existent

A s'approprier selon le besoin des acteurs



Perspective : support spécifique aux émergentes
Ces supports ne sont pas spécifiques aux émergentes.
Cependant ils peuvent en avoir l'usage, la priorité est de s'approprier ceux-ci avant d'en produire des complémentaires

4. Surveillance et détection précoce

DEAL

Créer des supports d'aide à la reconnaissance



Veilleurs

Mettre en œuvre une cellule de veille et surveillance



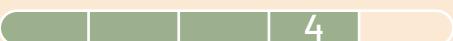
ODE
CBN

Construire une base de données sur les observations



CBN

Établir une liste d'espèces devant faire l'objet d'une réaction rapide



Former les « agents de terrain » à la reconnaissance



Cellule de veille à structurer

Identifier un relais par gestionnaire et personne de terrain

Le SI MadinFlora n'est actuellement pas conçu pour réaliser des alertes. S'adresser directement au CBNMq :

jeanne.dereviers@cbmartinique.org

L'adresse mail : eee972@developpement-durable.gouv.fr est également prévue à cette fin, disponible en QRcode présent sur les flyers téléchargeables site DEAL.

- suivi des espèces potentiellement invasives (évolution de leur distribution géographique)
- coordination de la surveillance
- réalisation de fiches Alerte type MIG
- information du réseau de lutte en cas de détection précoce
- implémentation d'une bdd recensant les observations d'EEE (SI)
- implication du grand public pour les signalements ?

Perspective : que surveiller ?

Au delà de la liste des plantes prioritaires à éradiquer, il y a la liste prioritaire à surveiller, la liste des envahissantes potentielles 1P et 2 dont la naturalisation en MN doit faire l'objet d'une détection précoce.
Former et structurer les veilleurs ? Pour un atelier annuel de compte-rendu d'observation et de hiérarchisation des PE en cours d'évolution.

Données minimum

- Date d'observation,
- Nom observateur,
- Nom botanique,
- Point GPS.

à jeanne.dereviers@cbmartinique.org

Alerte : liste en augmentation

De nouvelles alertes sont produites, bonnes nouvelles !
Mais il se produit moins de projet d'erradication que d'alertes...

4. Surveillance et détection précoce

DEAL

Créer des supports d'aide à la reconnaissance



Veilleurs

Mettre en œuvre une cellule de veille et surveillance



**ODE
CBN**

Construire une base de données sur les observations



CBN

Établir une liste d'espèces devant faire l'objet d'une réaction rapide



Former les « agents de terrain » à la reconnaissance

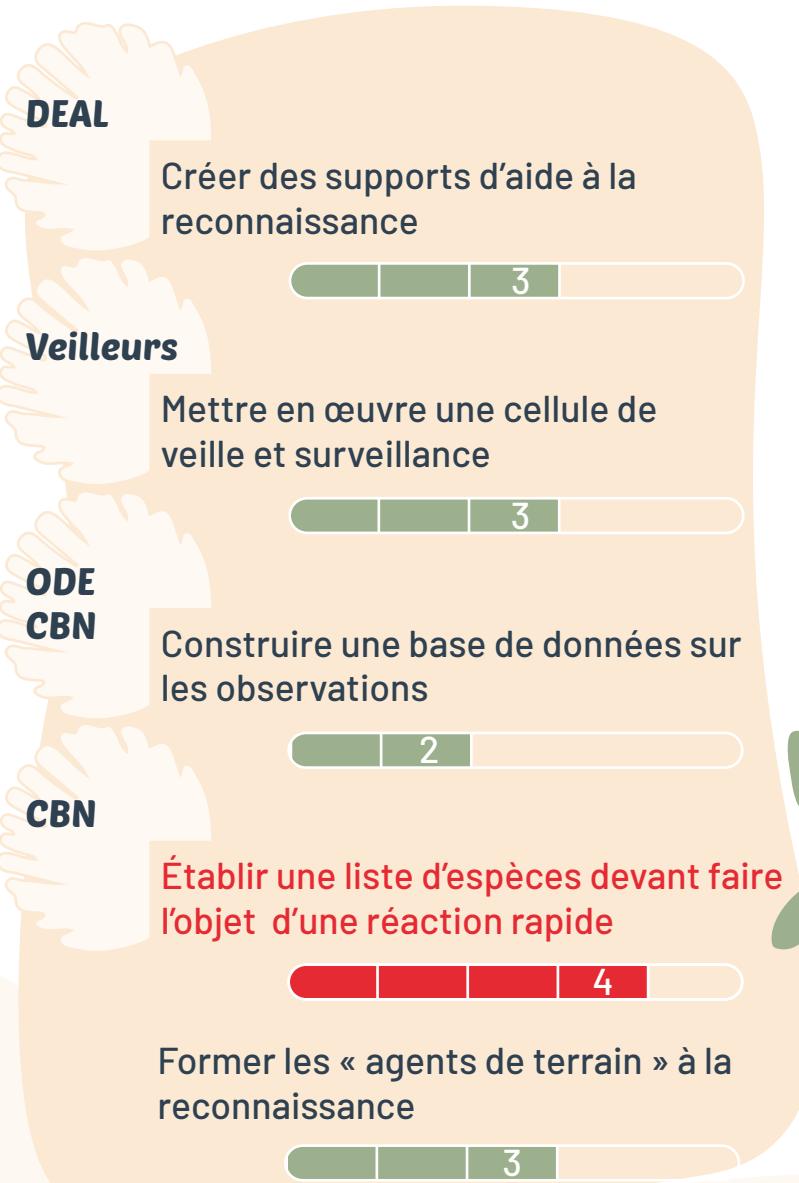


PEE Prioritaires

Hiérarchisation avec l'échelle de Lavergne

IDENTITÉ TAXONOMIQUE ET SYSTÉMATIQUE SIMPLE NOM BOTANIQUE	FAMILLE	STATUT GÉNÉRAL MARTINIQUE	ARRÊTE MINISTERIEL D'INTERDICTION	Enseigne de	Répartition connue	
					Echelle de	Chantier prioritaire
Emergeante - Chantier prioritaire						
<i>Acacia auriculiformis</i> A. Cunn. ex Benth.	Fabaceae	N	auto	2P	Cartographie débutée	
<i>Angiopteris evecta</i> (G. Forst.) Hoffm.	Marattiaceae	N	"9 août 2019"	3+	2 stations connues naturelles à Fdf	
<i>Calotropis procera</i> (Aiton) W.T.Aiton	Apocynaceae	N	"9 août 2019"	2P	Cartographie débutée	
<i>Coccinia grandis</i> (L.) Voigt	Cucurbitaceae	N	"9 août 2019"	2P	Cartographie débutée	
<i>Cordia obliqua</i> Willd.	Cordiaceae	N	auto	2P		
<i>Cymbopogon schoenanthus</i> (L.) Spreng.	Poaceae	N	"9 août 2019"	2P	Cartographie débutée	
<i>Elaeis guineensis</i> Jacq.	Arecaceae	N	auto	3+	découvert à Fort-de-France, rives de la rivière Madame en janvier 2022. La population découverte comprend moins de 30 individus, dont certains sont de grande taille et fructifient.	
<i>Ipomoea cairica</i>	Ipomeae	N	auto	2P	Cartographie débutée	
<i>Ipomoea sagittata</i> Poir.	Convolvulaceae	N?	auto	2P	Arrière plage et mangrove vers Pointe l'Etang	
<i>Kalanchoe delagoensis</i> Eckl. & Zeyh.	Crassulaceae	R?	auto	2P		
<i>Litsea glutinosa</i> (Lour.) C.B.Rob.	Lauraceae	N	"9 août 2019"	3	Cartographie débutée	
<i>Miconia calvescens</i> DC.	Melastomataceae	N	"9 août 2019"	5	Cartographie débutée	
<i>Pachira insignis</i> (Sw.) Savigny	Malvaceae	N	auto	2P	Cartographie débutée	
<i>Spathiphyllum cannifolium</i> (Dryand. ex Sims)	Araceae	N	auto	2P		
<i>Sphenoclea zeylanica</i> Gaertn.	Sphenocleaceae	N	"9 août 2019"	3+	Cartographie débutée	

4. Surveillance et détection précoce



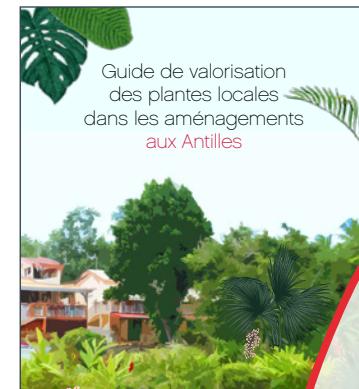
PEE Prioritaires

Hiérarchisation avec l'échelle de Lavergne

Taraxacum officinale s.l. F.H.Wigg. Et Poa annua L.	Asteraceae	N	auto	2P	août 2020 sur la commune de Saint-Pierre. La population, encore de petite taille, se développe dans les savanes rocallieuses altimontaines, proche du sommet de la montagne Pelée (Réserve Biologique Intégrale). Les individus fleurissent et fructifient, mais ne semblent pas s'étaler dans l'espace pour le moment. Il pourrait être intéressant de mener une action de lutte contre cette espèce, exotique envahissante dans de nombreuses zones géographiques. De plus, on retrouve une autre nouvelle espèce exotique envahissante sur la même station, <i>Poa annua</i> , ce qui justifierait une action de lutte.
Tragus berteronianus Schult.	Poaceae	N	auto	2P	

Perspective : Éradiquer ces taxons

- Lancer des chantiers d'intervention précoce voir une brigade -> Cotech spécifique avec les gestionnaires ?
- Établir un suivi pérenne
- Les ajouter à l'arrêté de niveau 2 ?
- Réaliser des campagnes de sensibilisation large public
- Mettre à jour le guide de valorisation des plantes locales
- Maintenir à jour la hiérarchisation



ARBRE ET
PALMIERS

Pachira insignis (Sw.) Sav. MALVACEAE
Cacao sauvage, Châtaignier, Châtaignier marron Chatermyé, Chatenneyé mawon

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MARTINIQUE

MINISTÈRE DE
L'ENVIRONNEMENT,
DU CLIMAT ET DU
COUPLAGE
FRANCE

4. Surveillance et détection précoce

DEAL

Créer des supports d'aide à la reconnaissance



Veilleurs

Mettre en œuvre une cellule de veille et surveillance



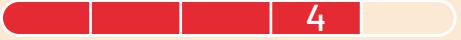
ODE
CBN

Construire une base de données sur les observations



CBN

Établir une liste d'espèces devant faire l'objet d'une réaction rapide



Former les « agents de terrain » à la reconnaissance



Les émergentes chez nos voisins

Articles alertes inter outre-mer UICN

L'UICN rédige des articles alertes concernant les EEE émergeant. Ces articles sont bancarisés sur leur site et diffusés via la newsletter et les réseaux partenaires.

C'est pour ce GT un outil afin de connaître les nouvelles plantes exotiques envahissantes dans des territoires présentant des similarités à la Martinique, tel que la Guadeloupe. Ainsi, nous pouvons établir de la surveillance et de la détection précoce sur cette même espèce au sein de la Martinique afin d'éviter la contamination.

Rédiger ces articles de notre côté, au delà de la collaboration entre les territoires, permet de réaliser un argumentaire pour faciliter la gestion et marquer un historique.

Perspective : utiliser cet outil

- Rédiger avec le contact local UICN un article sur les nouvelles envahissantes de Martinique : clara.singh@uinc.fr
- Rester en veille sur l'introduction d'espèces potentiellement envahissantes grâce au retour d'expériences des autres territoires

Extrait, présentation de la banque d'articles alertes

The screenshot shows the homepage of the 'CENTRE DE RESSOURCES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSENTES' with a search bar and navigation menu. Below, a section titled 'À SURVEILLER DE PRÈS' features a thumbnail image of a red filamentous algae and a brief description: 'Madeline Freudenberg / A surveiller de près, ENI / 14 février 2022'. The description notes that Lophocladia lailemannii, an originally red alga from the Red Sea and Indian Oceans, was first detected in Port-Cros National Park (Var) in France.

Extrait, de l'article alerte sur M. calvescens aux Antilles F.

The screenshot shows the 'INVASION PRÉOCCUPANTE DE MICONIA CALVESCENS EN GUADELOUPE ET EN MARTINIQUE : POUR UNE RÉACTION RAPIDE COORDONNÉE' article. It discusses the introduction of Miconia calvescens to the Caribbean and its impact on ecosystems. The text highlights the species' spread from Tahiti to the Pacific and its establishment in Guadeloupe and Martinique. It emphasizes the need for rapid coordinated action. The page includes a sidebar with links to other news and resources.

4. Surveillance et détection précoce

DEAL

Créer des supports d'aide à la reconnaissance



Veilleurs

Mettre en œuvre une cellule de veille et surveillance



ODE
CBN

Construire une base de données sur les observations



CBN

Établir une liste d'espèces devant faire l'objet d'une réaction rapide



Former les « agents de terrain » à la reconnaissance



Formations des possibilités et des limites

- Supports réalisés par le CBNMq
- Plusieurs formations et information en 2022 : EDF, KEBATI, ONF, CAESM,
- Des veilleurs ONF, PNRM, CdL et CASM emmenés sur le terrain par le CBNMq
- Une demande supplémentaire de formation ONF
- Objectifs de formation non atteint - à planifier ci besoin



Perspective : Formation

- 5 jours/an de formation donnés par le CBNMq en mixité des organismes
- Accompagnement sur le terrain lors des inventaires du CBNMq auprès de personnes de terrain cibles et motivées
- Une dynamique autodidacte sur la base d'outils ?
- Un support spécifique aux aquatiques pour l'application en animalerie aquariophile



- 1. Gouvernance**
- 2. Prévention des introductions de PEE**
- 3. Améliorer la connaissance des PEE**
- 4. Surveillance et détection précoce**
- 5. Lutte active contre les PEE**
- 6. Information, communication, sensibilisation**

PEE : Plantes Exotiques Envahissantes

5. Lutte active contre les PEE

DAAF
OFB

Contrôle dans les établissements

0

Gestionnaires
DEAL

Lancer des chantiers



CBN

Suivi et évaluation des chantiers

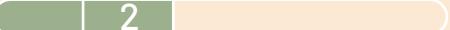
1

Établir des priorités



DEAL
CTM

Élaborer des techniques et plans d'interventions adaptés



Trouver des financements



Un Arrêté de niveau 2

Un Arrêté à faire connaître et appliquer par les professionnels

A ce jour, 2 courriers ont été envoyés aux pépiniéristes connus de la DEAL. Ainsi qu'une ou deux réunions dont la dernière en Juillet. Un point doit être fait sur le présentiel.

En vue de la réalisation de contrôles, la sensibilisation et l'information des professionnels doivent être intensifiées.

La DAAF a prévu d'envoyer la liste complète des pépinières à la DEAL et au CBNMq

Des actions de sensibilisations ont été porté par le CBNMq lors de dons et trocs de végétaux (Trinité et Chambre de l'agriculture)

L'OFB étant à ce jour plus opérationnel sur la faune que sur la flore, les formations vont être continuées et ils n'hésiteront pas à solliciter les membres de ce groupe, le travail entre les services a été jugé nécessaire.



Stand des organisateurs, Peyi vert, avec fruitiers



stand CBNMq avec des plantes indigènes



VégéTroc, Stand CBNMq avec les pilotes de la Ville de Trinité, sept. 2022

Perspective :
Courrier et
passages

Organiser des
passages en
établissement

5. Lutte active contre les PEE

DAAF
OFB

Contrôle dans les établissements

0

Gestionnaires
DEAL

Lancer des chantiers

4

CBN

Suivi et évaluation des chantiers

1

Établir des priorités

3

DEAL
CTM

Élaborer des techniques et plans
d'interventions adaptés

2

Trouver des financements

4

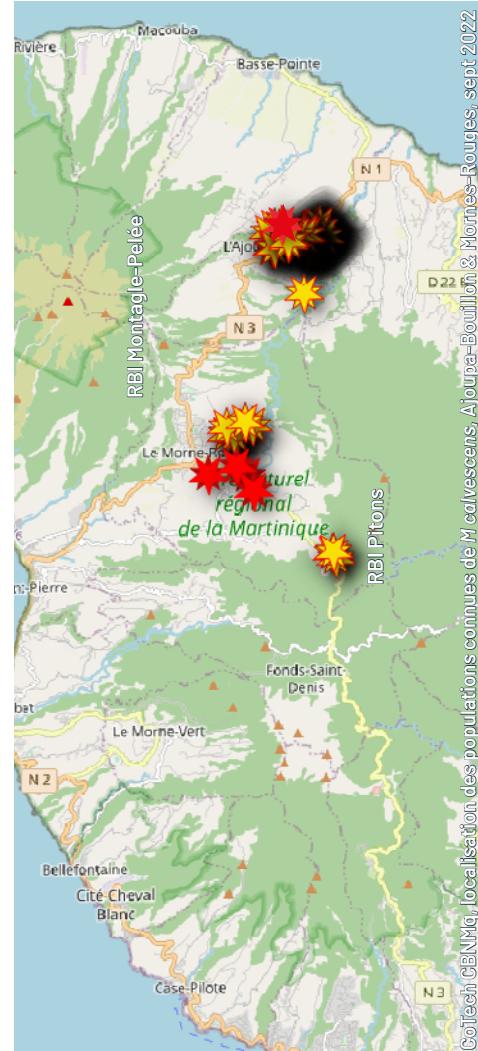
Les plus envahissantes du monde

***Miconia calvescens*, une émergence bientôt incontrôlable, réagissons maintenant !**

- Projet d'éradication en cours depuis 2018. Trois communes sont encore visées par la lutte active. L'ONF, le PNRM, la DEAL et le CBNMq luttent, mais l'invasion n'est pas maîtrisée. Nous découvrons toujours de nouvelles stations et le délai d'intervention est trop long.
- Le marché de 2021 a bien supprimé les semenciers connus en 2022. Mais les secteurs falaises d'Ajoupa-bouillon sont passés sous notre vigilance et de nouvelles stations à Morne-Rouge ont été trouvées.
- Aussi, l'objectif d'éradiquer les sujets adultes connus de *Miconia calvescens* n'est toujours pas atteint.
- Des plantules sont trouvées et arrachées sur les anciens sites de lutte. Un suivi des régénération doit être perpétué 20ans.

Perspective : Intervention rapide

- Un marché de lutte et un marché de prospection sont prévus 1er trimestre 2023.
- Des fonds pérennes doivent être trouvés pour mener à bien le projet.
- Le suivi doit être soutenu et programmé sur le long terme afin de concrétiser ces efforts de lutte, par une éradication complète de l'espèce.
- La filière de réaction rapide doit réellement se structurer !



5. Lutte active contre les PEE

DAAF
OFB

Contrôle dans les établissements

0

Gestionnaires
DEAL

Lancer des chantiers

4

CBN

Suivi et évaluation des chantiers

1

Établir des priorités

3

DEAL
CTM

Élaborer des techniques et plans
d'interventions adaptés

2

Trouver des financements

4

Gestion des milieux naturels

Conservation et Intervention sur 6 sites propriétés du Conservatoire du Littoral

Le Conservatoire du Littoral (CDL) possède dans la partie sud de la Martinique des terrains abritant les dernières reliques de végétations semi-xérophiles et xéro-mésophiles de l'île, qui comprennent de nombreuses espèces menacées.

Après un rapport d'inventaire flore du CBNMq, co-financé par l'OFB, le CdL prend connaissance des besoins de chantiers de lutte sur son territoire.

Il en fait part à son gestionnaire, la brigade de l'environnement de l'espace sud et aux services de l'Etat, pour les financements et l'encadrement.

Le RSMA réalise un premier chantier d'arrachage de *Tradescantia spactacea* sur le Cap Salomon avec ses stagiaires en Mars 2022 et un second en Octobre 2022.

Ces chantiers, pérennisés par la brigade de l'environnement CAESM, montrent déjà un retour satisfaisant pour la régénération de la forêt et d'espèces patrimoniales tel que *Acacia muricata*. Cependant, la lutte est difficile, la banque de graines et de rhizome conséquente.



Perspective : Conservation et PEE

D'autres chantiers seront à mener.
Un chantier en partie sur l'ONF est prévu

5. Lutte active contre les PEE

DAAF
OFB

Contrôle dans les établissements

0

Gestionnaires
DEAL

Lancer des chantiers

4

CBN

Suivi et évaluation des chantiers

1

Établir des priorités

3

DEAL
CTM

Élaborer des techniques et plans
d'interventions adaptés

2

Trouver des financements

4

Lutte précoce : *Pachira insignis*

Planification de chantiers et suivis par l'ONF avec le PNRM et le CBNMq

Émergente, connue à ce jour uniquement sur deux forêts Domaniales gérées par l'ONF.

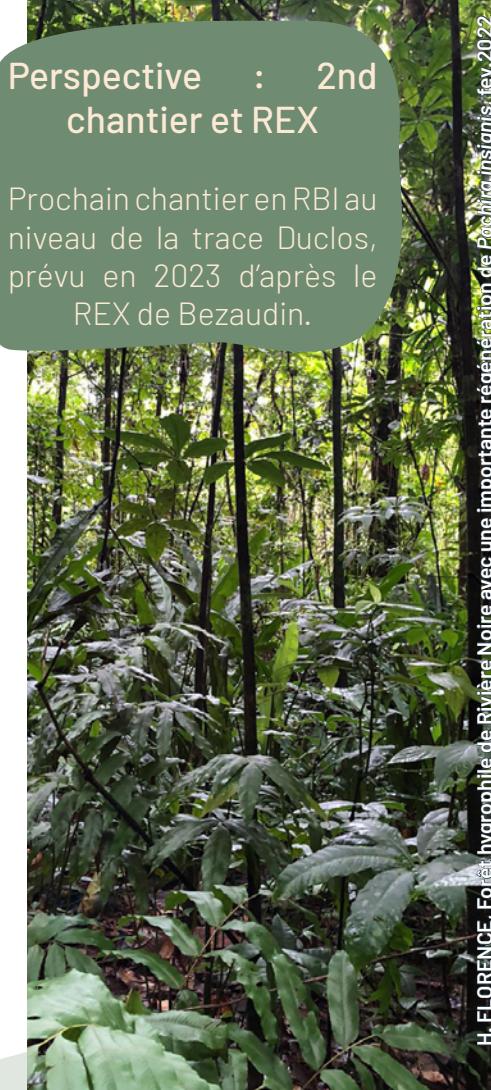
Premier chantier sur une surface de 0,8 ha entre la confluence entre la rivière du lorrain et rivière noire, en limite de la RBI des Pitons du carbet (Bezaudin, Ste Marie).

Dates de chantiers : du 28/11 au 5/11 avec les ACI du PNRM. Financement MIGbio ONF. Traitements prévu :

- Arrachage des juvéniles
- Dévitalisation des arbres non arrachables
- Abattage de 3 arbres non arrachables
- Les déchets seront laissés sur place sur des caillebotis (table de séchage) et bâches par-dessus.
- Pas de replantation prévue dans un premier temps.

La Martinique est le premier territoire envahi par *P. insignis* aussi ce chantier est expérimental, imposant un suivi accru. Une évaluation sur l'efficacité est prévue avant l'organisation du chantier sur le 2nd site plus envahie.

Pour ces deux stations de forêt hygrophile, une préparation, sous format «ZP» et «AP», avait été réalisée par le CBNMq en amont, accompagnée par l'ONF. Ce protocole participe au suivi et à la planification.



H. FLORENCE, Rivière Noire Cycadanthus bipinnatus, fev.2022

5. Lutte active contre les PEE

DAAF
OFB

Contrôle dans les établissements

0

Gestionnaires
DEAL

Lancer des chantiers

4

CBN

Établir des priorités

1

3

DEAL
CTM

Élaborer des techniques et plans
d'interventions adaptés

2

Trouver des financements

4

Lutte précoce : *Spathiphyllum cannifolium*

Planification de chantiers et suivis par l'ONF avec le RSMA et le CBNMq

Eradication en milieu naturel de l'émergente *Spathiphyllum cannifolium*, envahissante en Martinique actuellement à une seule localité au Morne vert, secteur source Attila.

Sur cette station, de forêt hyophile, une préparation, sous format «ZP» et «AP», a été réalisée par le CBNMq en amont du chantier, accompagnée par l'ONF. Ce protocole participe au suivi et à la planification.

Chantier effectué en novembre 2022 pour un premier patch. Arrachage du 2nd et dernier patch prévu en décembre 2022. Les deux chantiers ont été effectués par les stagiaires RSMA encadrés par l'ONF. Financement MIGbio ONF. Traitements prévus :

- Arrachage des plantes en battue
- Les déchets sont emportés au CVO du Robert

Une autre intervention rapide sur *Poa annua* et *Taraxacum officinale* est prévue sur la Montagne Pelée.

Perspective : Finir les chantiers

Fin prévu en décembre 2022. Suivi par la suite. *S. cannifolium* est l'intervention rapide la plus concrète de notre GT ! Parfait !



5. Lutte active contre les PEE

DAAF
OFB

Contrôle dans les établissements

0

Gestionnaires
DEAL

Lancer des chantiers



CBN

Suivi et évaluation des chantiers

1

Établir des priorités



DEAL
CTM

Élaborer des techniques et plans d'interventions adaptés



Trouver des financements



Gestion des milieux aquatiques

Cadre GEMAPI pouvant développer le PNA Ripisylve

Les EPCI ont acquis la compétence « protection et restauration des écosystèmes aquatiques, zones humides et formations boisées» via GEMAPI.

Le CBNMq rédige actuellement un Plan National d'Actions (PNA) en faveur de la conservation de l'habitat riche et menacé que sont les ripisylves.

Ces deux cadres peuvent s'allier pour des projets de renaturalisation, de gestion des PEE et autres actions de conservation.

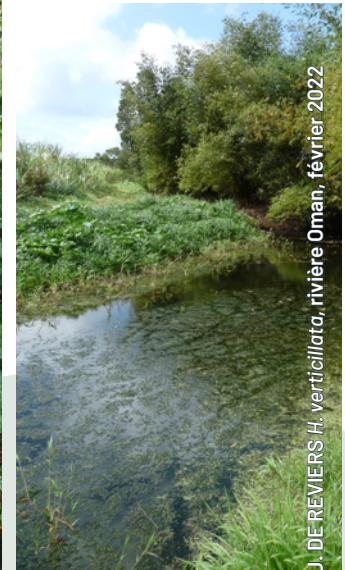
Il y a également un projet de coopération avec la région Guadeloupe le [projet REMA, Restauration et Entretien des Mares des Antilles](#).

Perspective : Acacia ariculiformis

Projet de lutte niveau aéroport présenté en 2021 à faire aboutir. L'aéroport a démarré ses abattages

Perspective : Générer d'autres projets

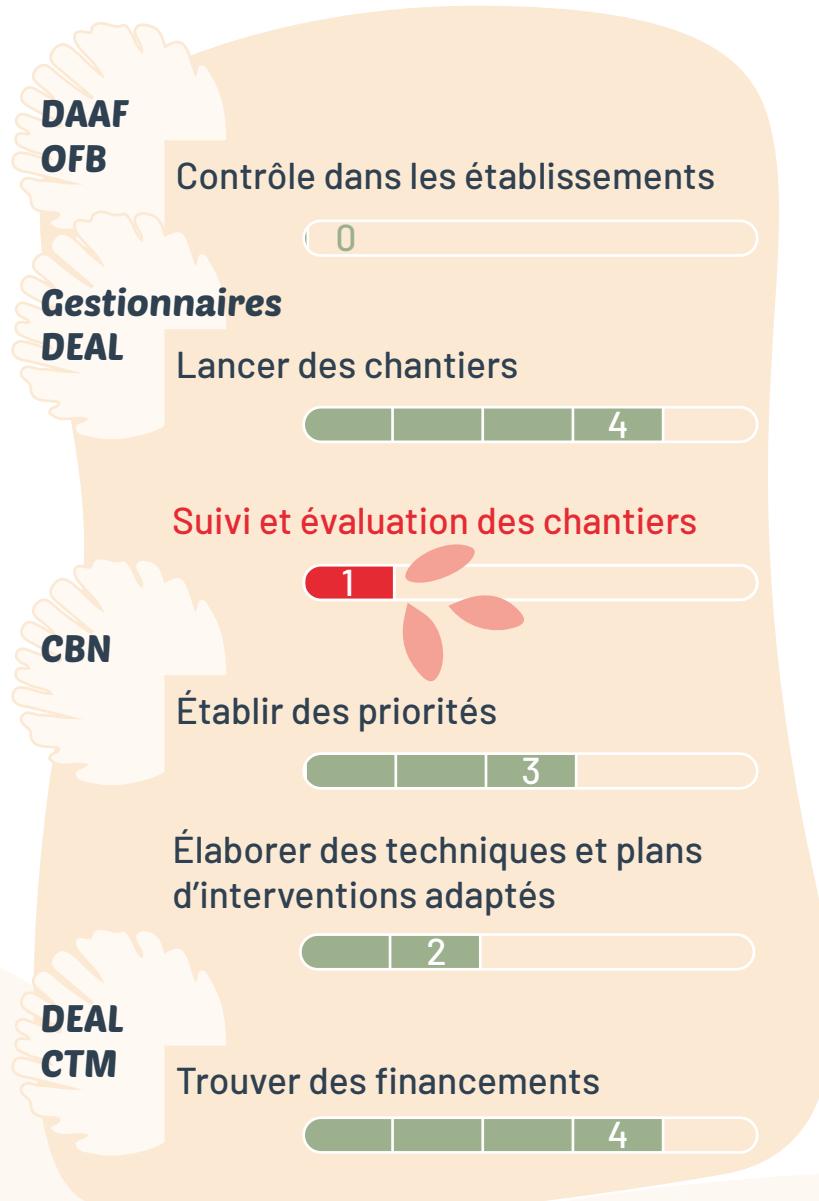
Impliquer de nouveaux acteurs. Table des associations à organiser



J. DE REVIERA, *S. auriculiformis*, Bois-D'Inde, février 2022

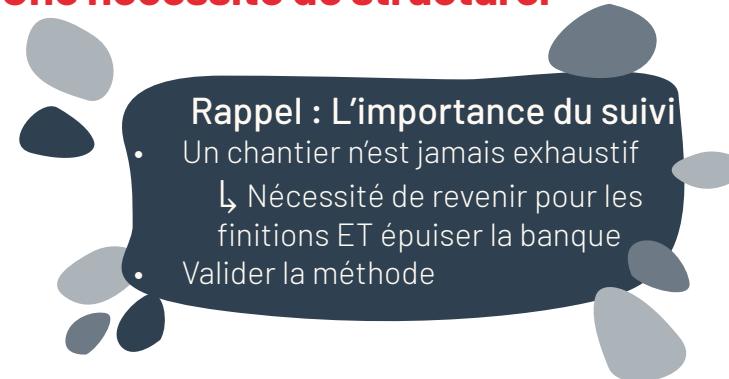
J. DE REVIERA, *H. verticillata*, rivière Oman, février 2022

5. Lutte active contre les PEE



Les suivis post chantier de lutte

Une nécessité de structurer



Rappel : L'importance du suivi

- Un chantier n'est jamais exhaustif
↳ Nécessité de revenir pour les finitions ET épuiser la banque
- Valider la méthode

Méthode générale à adapter au cas par cas

- Repasser tous les trois mois afin d'arracher les juvéniles, restant ou rejetant, sur l'ensemble des zones de chantier de lutte.
- Puis tous les 6 mois quand aucun rejet n'est constaté deux fois de suite.
- Idem, le passage est allongé à tous les ans quand aucun rejet n'est constaté deux fois de suite.
- L'arrêt total des prospections, devra être décidé en Cotech, validant la méthode et l'épuisement de la banque de graines.

Données minimales

- réaliser une trace GPS pour confirmer l'exhaustivité du relevé,
- noter la date,
- noter la quantité de pieds arrachés (nombre, poids ou volume),
- noter le nom du chef d'équipe,
- envoyer le rapport à jeanne.dereviers@cbmartinique.org

Idéal, suivi scientifique : transect, placette, comptage... valorisé en fiche REX UICN.



la CAESM en formation de suivi par transect, dispensée par le CBNMq

5. Lutte active contre les PEE

DAAF
OFB

Contrôle dans les établissements

0

Gestionnaires
DEAL

Lancer des chantiers



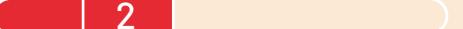
CBN

Établir des priorités



DEAL
CTM

Élaborer des techniques et plans d'interventions adaptés



Trouver des financements



Les priorités, deux niveaux d'analyse

Priorité espèce, priorité site

- Priorité espèce

- Les PNA



Nous avons déjà évoqué les priorités espèces. Il s'agit d'éradiquer les espèces encore maîtrisables en pleine expansion.

Les plans nationaux d'action sont des stratégies nationales prioritaires en matière de conservation flore (espèce ou habitat). Y sont notamment présentes, des fiches actions avec des priorités d'actions, entre autres sur les luttes PEE. Ex : *Hebecarpa costaricensis*, dont la rareté mondiale et la présence historique à Saint-Pierre motive un PNA, sortie en février 2022 incluant de la lutte contre *Antigonon leptopus*.

- Priorité site : les milieux naturels à préserver

- Périmètre UNESCO
- Conservatoire du Littoral
- ZNIEFFs
- Gestion PNRM
- Forêts domaniales
- Ilets
- Zones Humides

Pour les sites à enjeux, les espèces très envahissantes, 4 et 5 sur l'échelle de Lavergne, devront faire partie des réflexions de gestion des sites dans une stratégie de protection de la biodiversité. Les inventaires sur ces espaces sont en cours au CBNMq. Avec cet outil une stratégie globale, sortie du cas par cas est opportune. N'hésitez pas à contacter le CBNMq pour élaborer votre stratégie.



Perspective : Intégrer les PEE aux gestions de sites

- Une stratégie de gestion pour la réserve biologique intégrale (RBI) de la montagne pelée à venir (périmètre UNESCO)
- Des stratégies de gestion des PEE peuvent être développées en CoTech gestionnaires, financeurs et propriétaires
- Chantiers de lutte à monter sur Saint-Pierre (PNA)
- Identifier les gestionnaires ZNIEFF
- PNA Vauclin, publié, impression et actions en cours
- Diffusion de l'étude îlets

5. Lutte active contre les PEE



Financements, les possibilités

Coup de poing, fond FEADER, CCT, LIFE...

CTM

- Des dossiers de demande de fond européen, visé par les élus, peuvent être montés pour de grosses sommes.
- Des Contrats de Convergence et de Transformation peuvent également être levés pour de petites sommes.

Plan d'Action stratégie nationale



La Secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité, accompagnée par l'OFB, a lancé récemment ce plan d'action. Ce qui est un bon signe pour les budgets PEE.

L'appel à projet coup de poing en est d'ailleurs issu.

DEAL

- Le plan de relance s'achève en 2023, mais peut d'ici là être levé pour des projets ponctuels
- La DEAL elle même peut aider les collectivités sur des chantiers ponctuels avec de plus grand moyen qu'en tant que maîtrise d'ouvrage
- Il y a un manque de moyens humains, pas de moyens financiers

OFB - Europe

- LIFE 4 BEST va être reprogrammé à partir de 2023, sous gouvernance OFB
- Montants et durées augmentés

Perspective : Monter des projets

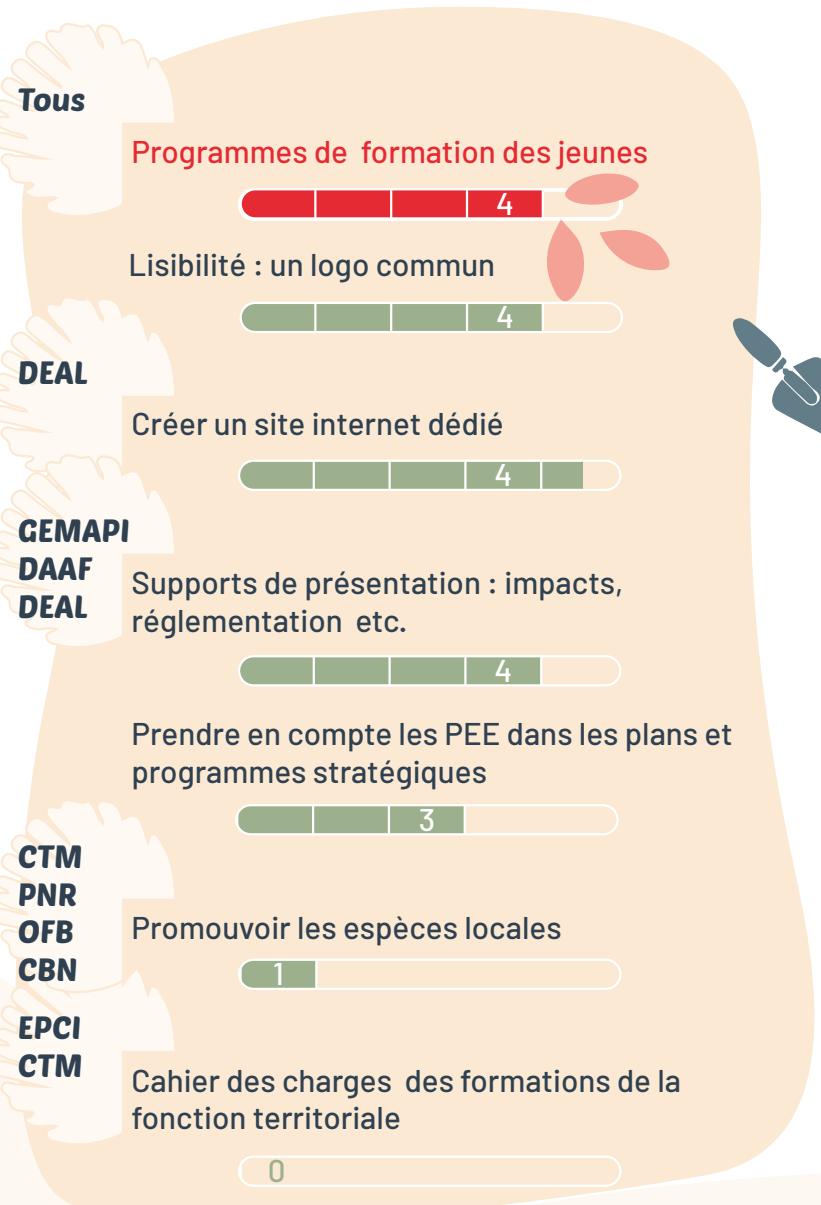
Les PEE relèvent tout à fait du volet restauration écologique.
Arguments de subventions : PNA, les périmètres UNESCO, la gestion des risques naturels, la qualité de l'eau...

Faites vous accompagner pour l'argumentaire de vos projets auprès du CBNMq, de la DEAL...

- 1. Gouvernance**
- 2. Prévention des introductions de PEE**
- 3. Améliorer la connaissance des PEE**
- 4. Surveillance et détection précoce**
- 5. Lutte active contre les PEE**
- 6. Information, communication, sensibilisation**

PEE : Plantes Exotiques Envahissantes

6. Information, communication, sensibilisation



Formations et sensibilisation

Cibler les professionnels en devenir

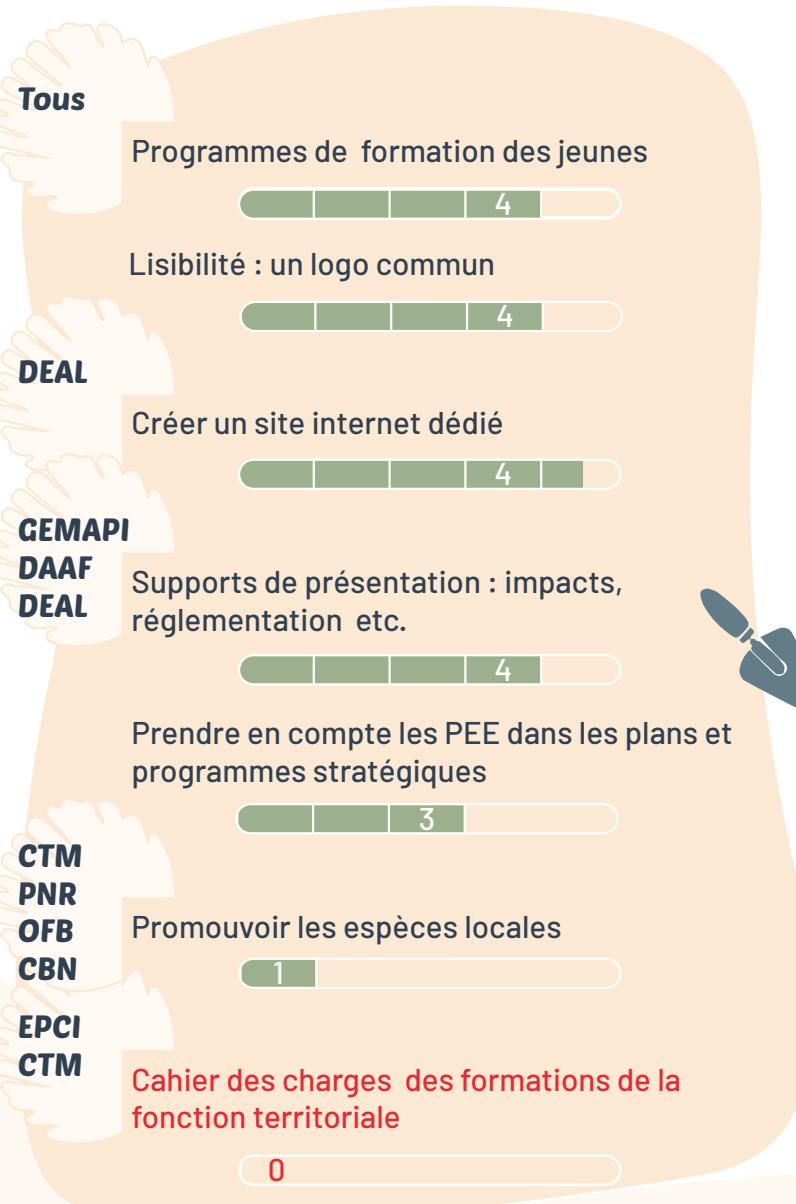
- Intégration des filières horticoles et paysages, échanger avec les professeurs : LEGTA, RSMA, LPA - les **rencontres ont été menées** sur 2022
- Les projets écoles ,de **sentiers de biodiversité et aire éducative**, sont une opportunité d'informer le grand public sur les PEE, il y a d'ailleurs une conférence UICN pour accompagner sur ce sujet : <https://vimeo.com/674428474>
- Formation et sensibilisation des jeunes scolaires réalisées par le **CBNMq et l'ONF**, à développer sur la notion d'envahissantes.
- Le PNRM et CBNMq ont embauchés **deux animateurs** sensibilisation
- Rencontre faite également avec **l'UNEP**, Union Nationale des Entreprises du Paysage



Perspective : accompagner les projets

- Aider les professeurs dans leurs formation
- Porter les notions de EEE dans les actions de sensibilisation biodiversité
- Relayer les informations auprès de collectifs de professionnels (A3P2FM, UNEP, etc.)

6. Information, communication, sensibilisation



Comment engager ce projet ?

Formation de la fonction publique territoriale

- CNFPT à contacter pour définir un programme de formation sur les EEE à destination des agents des communes/EPCI
- Comment les contacter et aménager le programme ?
- Qui forme ?
- Sous quel format ? A quel niveau ?
- Dans quel but ? L'aménagement ?



Exemple de conférence proposée par l'IUCN, qui avait pour but d'alimenter les aires éducatives OFB, mais est finalement une bonne approche de la notion de EEE : <https://vimeo.com/674428474>

Les carnets OFB sont également destinés aux collectivités, notamment sur leurs obligations en matière d'EEE. La diffusion doit être organisée <https://www.ofb.gouv.fr/actualites/especes-exotiques-envahissantes-aux-antilles-francaises-de-nouvelles-obligations>



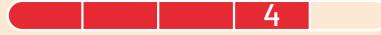
6. Information, communication, sensibilisation

Tous

Programmes de formation des jeunes

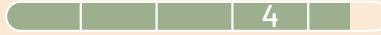


Lisibilité : un logo commun



DEAL

Créer un site internet dédié



GEMAPI

DAAF

DEAL

Supports de présentation : impacts, réglementation etc.



CTM

PNR

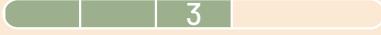
OFB

CBN

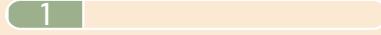
EPCI

CTM

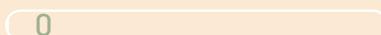
Prendre en compte les PEE dans les plans et programmes stratégiques



Promouvoir les espèces locales



Cahier des charges des formations de la fonction territoriale



Un logo pour marquer notre cohésion

Unifier la communication pour la rendre identifiable des professionnels et du grand public

Un logo a été réalisé par le Carbet des Sciences. La DEAL s'en est déjà saisie dans sa communication. Ce logo sera envoyé au groupe à l'issue de cette rencontre, nous n'avons plus qu'à nous l'approprier et l'utiliser.



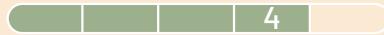
6. Information, communication, sensibilisation

Tous

Programmes de formation des jeunes



Lisibilité : un logo commun



DEAL

Créer un site internet dédié

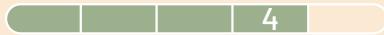


GEMAPI

DAAF

DEAL

Supports de présentation : impacts, réglementation etc.



CTM

PNR

OFB

CBN

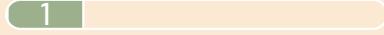
EPCI

CTM

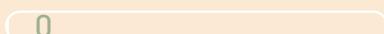
Prendre en compte les PEE dans les plans et programmes stratégiques



Promouvoir les espèces locales



Cahier des charges des formations de la fonction territoriale



Une page consacrée sur le site de la DEAL

Une page, regroupant les informations et les documents de communication, est présente sur le site de la DEAL.
Plus la lettre d'actualité UICN. C'est suffisant en l'état actuel.

Lettre d'actualité UICN



EXPÉRIMENTATIONS DE GESTION DE LA SALVINIE GÉANTE POUR LA RESTAURATION DE LA MARE DE PONT-CAFFÉ

CONTEXTE

Bien que leur valeur patrimoniale et écologique soit sous-estimée, plus de 1100 et 2500 mares ont respectivement été dénombrées en Martinique et en Guadeloupe. Cependant, ces milieux ne cessent de régresser depuis plus d'un siècle, subissant diverses pressions telles que l'urbanisation, l'assèchement et le comblement, les pollutions et l'expansion d'espèces exotiques envahissantes aussi bien animales que végétales.

Prévoir REMA et concertation

La restauration de cette mare s'inscrit dans le cadre du projet Restauration et Étention des mares des Antilles (REMA) porté par le Pôle Relais des Zones Humides Tropicales (PRZHT) du Comité français de l'UICN. Ce projet REMA, financé par l'UE et les Offices de l'eau de Martinique et de Guadeloupe, vise à produire un « guide de gestion et d'entretien des mares tropicales » en s'appuyant sur la littérature scientifique existante mais surtout sur 12 expérimentations *in situ* à travers les territoires de la Martinique, de la Guadeloupe et de Saint-Martin. Objectif est de répondre aux questionnements des gestionnaires sur l'entretien, le suivi et la restauration des mares dans un contexte tropical. Pour ce faire, une équipe a été mise en place pour accompagner chacun des 12 projets de restauration et rediger ce guide, composé de deux partenaires PRZHT, coordinateur financier du projet, Mélanie Herteman (INED, écologie, écosystèmes) et bénéficiaire du projet, Matthieu Norden (Consultant environnement marin et littoral, chargé de coordination du projet REMA).

Dans ce contexte, 12 mares au total ont été sélectionnées par les membres du comité de pilotage du projet pour lancer les expérimentations et parmi elles, la mare de Pont-Caffé, située dans la commune de Sainte-Luce au sud de la Martinique. Cette mare urbaine, réputée par de nombreux critères de sélection (type de mare, fonctionnalité, service rendu, dynamique de coordination locale), a une volonté de restauration mutualisée entre la commune de Sainte-Luce à travers les associations bénévoles de la commune. Du fait de la volonté de la commune de faire l'expérience de la restauration de la mare, les premiers travaux entrepris sur cette mare ont marqué le lancement du projet REMA.

Cette première expérimentation a ainsi bénéficié de l'appui de la brigade de l'environnement pour la mise en œuvre des interventions et la mise à disposition des outils, ainsi que de l'engagement de l'équipe du projet Wallia et des associations bénévoles (Association Citoyenne Lucéenne (ACL), Association des Guides de Moyenne Montagne (AGMM), Route the Sea et l'Association de Sainte-Luce des Usagers de la Mer (AuSUMer)).

La mare de Pont-Caffé

Localisée sur la commune de Sainte-Luce en Martinique et d'une superficie de 258 m², c'est l'une des rares mares de l'île inscrite en zone naturelle (ZN) du Plan local d'urbanisme (PLU). Située près de la côte, un axe mène la sépare d'une forêt sèche littorale et son trop-plein permet la connectivité entre ces deux milieux. Elle forme par ailleurs un bassin de



Site DEAL



Espèces Exotiques Envahissantes

► Définitions et impacts

► Réglementation

► Diagnostic sur l'invasion biologique aux Antilles Françaises

► Connaissances des EEE animales

► Connaissances des EEE végétales

► Connaissances des EEE marines

► Hiérarchisation des EEE

► Animaux de compagnie et NAC

► Actions de lutte

► Groupe de Travail sur les EEE

► J'ai observé une espèce envahissante

**Perspective :
Mise à jour
plus régulière**
Une veille doit
être assurée
pour les mises à
jour.

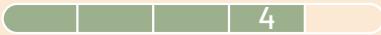
6. Information, communication, sensibilisation

Tous

Programmes de formation des jeunes



Lisibilité : un logo commun



DEAL

Créer un site internet dédié



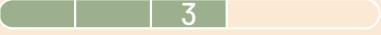
**GEMAPI
DAAF
DEAL**

Supports de présentation : impacts, réglementation, etc.

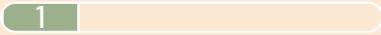


**CTM
PNR
OFB
CBN
EPCI
CTM**

Prendre en compte les PEE dans les plans et programmes stratégiques



Promouvoir les espèces locales

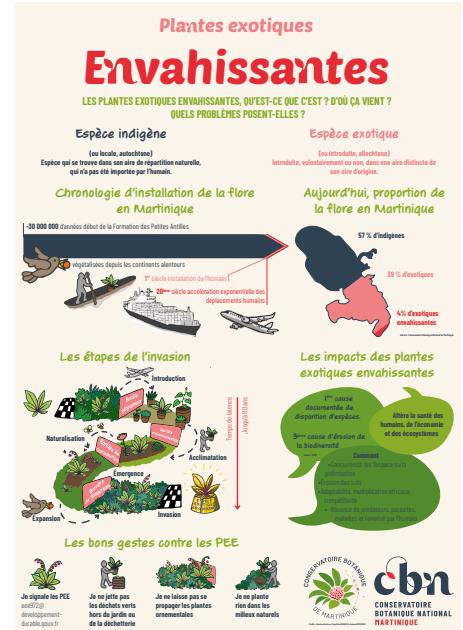


Cahier des charges des formations de la fonction territoriale



Une page consacrée sur le site de la DEAL

<https://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/especes-exotiques-envahissantes-r419.html>



De nombreux support existent et sont

disponibles sur le site de la DEAL. Le CBNMq a réalisé d'autres supports qui peuvent être exposés. Il s'agit de s'approprier et diffuser ces supports.

La table ronde des associations pourrait être l'occasion de leur mettre à disposition ces documents



Perspective : multiplier la communication

- Réaliser des dossiers de presse, notamment action de lutte
- Distribuer des flyers en lien avec les actions : ex Micona
- Diffuser aux professionnels du végétal, loisirs et accueil du public et frontières les supports pour diffusion au grand public

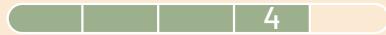
6. Information, communication, sensibilisation

Tous

Programmes de formation des jeunes



Lisibilité : un logo commun



DEAL

Créer un site internet dédié



GEMAPI

DAAF

DEAL

Supports de présentation : impacts, réglementation etc.



Prendre en compte les PEE dans les plans et programmes stratégiques



CTM

PNR

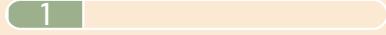
OFB

CBN

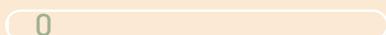
EPCI

CTM

Promouvoir les espèces locales



Cahier des charges des formations de la fonction territoriale



Lien entre aménagement et PEE

Les Documents d'urbanisme et échanges avec les professionnels

Ne pas oublier les éléments d'orientations et/ou d'obligations à la création et mise à jour des documents d'urbanisme : PLUi, SCoT, SAGE, SDAGE

Le lien CBNMq avec la maîtrise d'œuvre et l'assistance à maîtrise d'ouvrage s'est fait en 2022 :

- **ADUAM** rentrée, présentation de la problématique PEE et outils,
- **CAUE** démarqué pour une présentation en webinaire de la problématique PEE,
- **KEBATI** une présentation avec la **DEAL** de la problématique **PEE** en lien avec sa thématique bambou, matériau d'artisanat,
- KEBATI une présentation sur la **prescription de plantes locales** avec **Caribea initiative**
- Ces rencontres ont notamment donné une exposition au Patio19 « Paysages habités », par la **MAM** et abité décoré de plantes indigènes et à l'occasion de laquelle est distribué le guide EvEE par l'A3P2FM .

Collaboration Antilles Françaises

Faire force commune sur les sujets transversaux tel que les documents d'urbanisme, les retours d'expérience, le comportement des espèces et les actions de communications.

L'UICN a déjà un groupe de travail en ce sens. Les contacts entre organismes sont à renforcer.

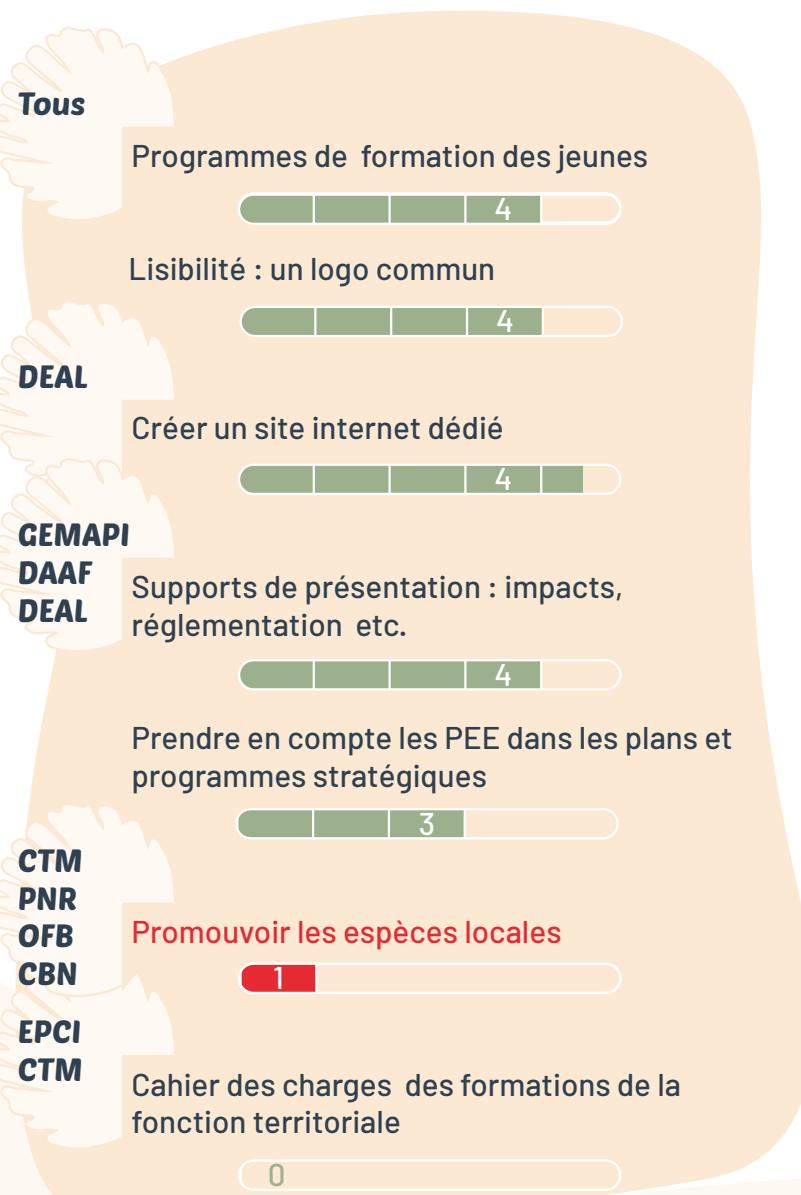
Les animateurs locaux de **développement de filières indigènes aux Antilles, Guyane, Réunion** ont mis en place un groupe de travail dont le CBNMq fait partie.

La DEAL, service paysage, a invité l'ONF Guadeloupe à présenter son projet « plantes locales. »

Perspective : Communiquer
informer, sensibiliser et accompagner les projets d'aménagement du territoire



6. Information, communication, sensibilisation



Les plantes indigènes, filières et outils

Filière, collaboration nationale et OM

Le CBNMq est actuellement l'interlocuteur local de référence pour «Végétal Local» (marque OFB) avec une présence soutenue de la CTM aux échanges :

- 2 réunions nationales
- 2 réunions OM

Objectifs communs, **trouver les règles communes aux OM pour la duplicabilité** de la marque qui est en croissance en hexagone.

La filière Martiniquaise

Le CBNMq accompagne le développement d'une filière de plantes indigènes. «Végétal local» est en développement dans les OM. Il existe d'autres formats de filières de plantes indigènes, en tous les cas, la **commande publique** est une première étape.

Un **CoPil avec les acteurs institutionnels** a été organisé et a reçu un bon accueil. Il s'articule également avec le projet **PRFB** de la DAAF.

La CTM, est à l'écoute du projet et semble favorable au portage de la marque. Le service biodiversité de la CTM a prévu une **présentation du projet aux élus** et le CBNMq un **stage sur l'opportunité** locale de la filière.



Les projets locaux

Concours «**Villes et villages fleuris**». Avancement ? Critère « absence de PEE » a été intégré au renouvellement du label «**jardin remarquable**».

En expérimentation de cette marque, le CBNMq **accompagne des projets plantés** de vrais indigènes via la formation de pépinières d'intérêt générales et l'accompagnement sur les marchés d'aménagement.

2022, Formation des pépiniéristes du **Lamentin** dans le cadre des projets «Cœur de Mangrove» et «RevPol».

Les outils, projets de guides

Projet à valoriser au **guide trame verte et bleue** en cours de réalisation auprès de la DEAL.

Des **itinéraires techniques de productions** pour permettre le développement de cette filière

- environ 80 ITP en 2021
- environ 110 ITP en 2022



Projet de compilation des ITP des plantes éligibles à une filière pour l'aménagement dont la diffusion est prévue en **avril 2023**. Plusieurs partenaires sont déjà en attente de ce guide.

La liste verte a démarré en interne au CBNMq, à développer en GT VL avec les pépiniéristes. L'urgence est de **mettre à jour le guide VL** qui comporte aujourd'hui des exotiques et des patrimoniales

**CONCLUSION, OBJECTIF RÉDACTION
D'UNE STRATÉGIE RÉGIONALE AU COURS
DE 2023.**

**RENDEZ-VOUS FIN JANVIER 2024 ?
MERCI À VOUS TOUS !**

Table des acronymes

- A3P2FM Association de pépiniéristes de Martinique
- ADUAM Agende d'Urbanisme et d'Aménagement de Martinique (association départementalisée)
- AFAF Association Française d'Agroforesterie
- APB Arrêté préfectoral de Protection de Biotope
- BIG Bordereau d'Inventaire Général
- CAUE Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (association départementalisée)
- CBN Conservatoire Botanique Nationaux (association départementalisée)
- CBNMq Conservatoire botanique national de Martinique
- CCT Contrats de Convergence et de Transformation (Fond état-région)
- CROPSAV Comité régional d'orientation des politiques sanitaires animales et végétales
- CTM Collectivité de Martinique (Région département)
- CVO Centre de Valorisation Organique
- DAAF Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (service de l'état)
- DEAL Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (service de l'état)
- EEE Espèces exotiques envahissantes
- EvEE Espèces végétales exotiques envahissantes
- GPFF Grand Port de Fort de France
- GT Groupe de travail
- LEGTA Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole
- LPA Lycée Professionnel Agricole du Robert
- MAM Maison de l'Architecture Martinique (association départementalisée)
- MIG Micro-Inventaire Général
- MOA Maîtrise d'ouvrage
- MOE Maîtrise d'œuvre
- ODE Office De l'Eau
- OFB Office Français de la Biodiversité (service de l'état)
- OM Outre-Mer
- ONF Office National des Forêts (service de l'état)
- PEE Plantes exotiques envahissantes
- PLUi Plan Local d'Urbanisme intercommunale
- PRFB Programme Régional de la Forêt et du Bois (programme DAAF)
- PNRM Parc Naturel Régional de Martinique
- REX retour d'expérience, généralement sous forme de fiches
- RSMA Régiment du Service Militaire Adapté de Martinique
- SAGE Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
- SALIM Service de l'ALIMENTATION (service de l'état)
- SCOT Schéma de Cohérence Territoriale
- SDAGE Schéma Directeurs d'Aménagement de Gestion des Eaux
- SIVEP Service d'Inspection Vétérinaire Et Phytosanitaire aux frontières (service de l'état)
- UICN Union Internationale pour la Conservation de la Nature
- Veilleurs Les acteurs de terrain en environnement : PNRM, ONF, ODE, les brigades, CdL, CBNMq... veine du réseau sentinelle
- ZP/AP Zone de Prospection/Aire de Présence